



SOLIDARITÉ
SAINT-HENRI

Table de concertation locale

Rapport d'activités 2002-2003

Mai 2003

Table des matières

INTRODUCTION

Contexte & enjeux

Rapport d'activités des axes d'intervention

Axe JEUNES

Axe PAUVRETÉ

Axe AMÉNAGEMENT

Axe LIENS avec les citoyenEs du quartier Saint-Henri

Axe CONCERTATION

Axe VIE ASSOCIATIVE

Axe REPRÉSENTATIONS extérieures

Axe FONCTIONNEMENT

Axe FINANCEMENT

CONCLUSION

ANNEXES

Liste des membres pour 2001-2002

Liste des membres du Comité exécutif

INTRODUCTION

Mission

Tout mettre en œuvre localement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion ainsi qu'améliorer la qualité de vie des citoyenEs du quartier.

Les moyens privilégiés sont : la prise en charge locale, individuelle et collective, la concertation et des interventions tant au niveau régional que national lorsque la situation l'exige.

Depuis plus de 10 ans, Solidarité Saint-Henri est actif en tant que table de concertation communautaire autonome au sein du quartier Saint-Henri. De par sa mission et ses nombreuses luttes sociales, Solidarité Saint-Henri a su assurer un leadership proactif permettant de dynamiser la concertation locale.

L'augmentation continue de son membership a permis d'être au fait et alerte des besoins des citoyenEs du quartier. Cet élargissement des membres a permis un échange d'informations sur la vie de quartier afin de déceler les priorités permettant alors d'améliorer la concertation locale. Ainsi établis, les liens entre les organismes et les institutions ont permis d'arrimer les actions individuelles des groupes¹ à des interventions concertées et ce, au plus grand bénéfice des membres et de la population.

Un point important à souligner pour l'année 2002-2003 : le changement de permanence de Solidarité Saint-Henri. Après un transfert des connaissances, des dossiers et une période d'intégration, il est indéniable que certains objectifs n'ont pu être atteints à leur plein potentiel. Cette réalité a cependant permis d'amener un souffle de changement à Solidarité Saint-Henri où, les bons coups du passé inspireront ceux de l'avenir.

¹ Par groupe, il est entendu les organismes communautaires et les institutions publiques et parapubliques membres de Solidarité Saint-Henri.

Contexte & enjeux

Le désengagement de l'état, longtemps déploré par les groupes communautaires, résume parfaitement le contexte socio-politique et économique dans lequel Solidarité Saint-Henri doit évoluer. Les revendications que nous portons depuis plusieurs années, revendications rejoignant celles des regroupements régionaux et nationaux du milieu communautaire autonome, semblent toujours sans appel. C'est donc dans ce contexte, où les coupures se font sentir, où les pressions politiques sont de plus en plus présentes que nous évoluons en tant que concertation locale.

Les enjeux auxquels nous sommes confrontés localement sont souvent partagés par l'ensemble des quartiers défavorisés de Montréal. Saint-Henri a une longue histoire reliée à la pauvreté. Que ce soit le manque d'emplois décents, le nombre insuffisant de logements coopératifs et communautaires, le mauvais état du logement privé, l'isolement et l'exclusion sociale, la sous-scolarisation, le décrochage scolaire, le manque de services de garde accessibles et abordables (affectant particulièrement les femmes monoparentales et les jeunes mères) sont quelques-uns des qualificatifs permettant de dresser le portrait du quartier.

« ...démontrer nos capacités de mobilisation et les expériences sous-tirées permettront d'intervenir de manière efficace dans l'avenir. »

Voici quelques faits majeurs qui ont mobilisé Solidarité Saint-Henri en 2002-2003 : la participation à l'élaboration du plan d'action de Familles en Tête, l'élaboration d'un plan de partenariat avec Notre-Dame-de-Grâces et Westmount face au développement potentiel du CUSM (Centre hospitalier de l'université McGill) ainsi que nos pressions afin de contrer le développement d'habitations de luxe aux abords du canal de Lachine et la privatisation des berges. Les pages suivantes témoigneront de l'évolution de ces dossiers ; évolution qui, hélas, n'a pas su aboutir aux bénéfices escomptés par Solidarité Saint-Henri et ses membres. Les effets de la gentrification sont de plus en plus visibles et cette nouvelle réalité sera notre cheval de bataille pour les années à venir. Toutefois, ces implications ont permis de démontrer nos capacités de mobilisation et les expériences que nous en retirons permettront d'intervenir de manière efficace dans l'avenir .

La prochaine section présentera les enjeux décrivant la composition socio-démographique du quartier. Les données de Statistiques Canada n'étant pas encore valides pour 2001, voici les dernières datant de 1996.

Situation socio-économique

« Pauvreté, chômage et sous-scolarisation sont intimement liés à Saint-Henri. »

La population de Saint-Henri est très touchée par **le chômage et la pauvreté**. En 1996, 53,6% des ménages avaient un revenu annuel inférieur à 20 000\$. Le taux de chômage pour la population en général atteignait 18,3% et chez les jeunes de 15-24 ans, cette proportion atteignait 24,8%. Un nombre très élevé de ménages vivent aussi de l'aide sociale. En 1994, 31,9% des familles des quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne vivaient de l'aide sociale (comparativement à 11,3% pour Montréal). En tout, **55,6% des citoyennes et des citoyens de Saint-Henri vivent sous le seuil de faible revenu**.

La pauvreté affecte particulièrement les femmes. En 1995, le revenu moyen des femmes de Saint-Henri était de 13 450\$, comparativement à 18 659\$ chez les hommes. La même année, les femmes cheffes de familles monoparentales touchaient en moyenne 15 838\$, comparativement à 28 714\$ pour les hommes dans la même situation. Les **familles monoparentales représentent 48,2% du nombre total de famille**.

Pauvreté, chômage et sous-scolarisation sont intimement liés à Saint-Henri. Alors que 17,7% de la population montréalaise n'a pas complété sa 9^e année en 1996, ce taux est de 27,6% de la population de Saint-Henri.

Le **décrochage scolaire** demeure un problème important dans Saint-Henri. La proportion de personnes de 15-24 ans fréquentant l'école à temps plein est de 59,8%. Cette situation n'est pas sans avoir un impact sur l'augmentation du taux de chômage puisque ce sont les personnes les moins scolarisées qui ont connu le taux de chômage le plus élevé depuis la récession des années '90.

La **pauvreté des familles** est aussi une question de santé. Les incidences sont évidentes. L'espérance de vie des personnes vivant à Saint-Henri était de 73,5 ans en 1991, comparativement à 77,3 ans pour

l'ensemble de la population montréalaise. La même année, la proportion de naissances de faible poids était de 6,7% (versus 6,1% pour Montréal) et le taux de mortalité prématurée due aux maladies cardiovasculaires était de 23,9% (vs 15%).

En ce qui concerne le **logement**, la proportion de ménages locataires est de 86,7% à Saint-Henri en 1996. Bien que ce quartier compte une proportion importante de logements sociaux et communautaires, un grand nombre de ménages consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement (27,7% des ménages locataires en 1995, comparativement à 25,3% pour l'ensemble du territoire montréalais).

Il existe peu de statistiques sur la **criminalité** des jeunes à Saint-Henri. Plusieurs actes de violence ne parviennent pas au service de police et, encore moins au département de statistiques. Les jeunes de Saint-Henri ont pourtant identifié la violence comme un enjeu fondamental pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier. Outre les actes officiels recensés par la police, il y a les actes quotidiens qui demeurent cachés: taxage, batailles, bousculades, vandalisme, intimidation, violence psychologique, violence au sein de la famille, violence dans les rapports amoureux.

Saint-Henri fait aussi face à de nouvelles dynamiques liées à la proportion de **nouveaux arrivants** qui augmente de façon importante depuis quelques années. Alors que Saint-Henri était traditionnellement un quartier largement francophone, la proportion de résidentEs dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais, a augmenté au cours des années.

Situation géographique

Physiquement, ce sont les nombreuses voies de transport régionales qui caractérisent principalement le quartier. Ainsi, on y retrouve une autoroute, un canal et des voies ferrées... le tout situé en bas de la falaise Saint-Jacques. Bref, ce quartier est ceinturé et forme ainsi une sorte d'enclave. Sur le plan de la pollution, les accès et sorties des autoroutes, tout comme les voies ferrées, génèrent un niveau de bruit qui constitue une nuisance importante et ce, sans parler de l'émission des gaz à effet de serre.

En raison du caractère industriel historique du sud-ouest, plusieurs terrains sont également contaminés. Quant aux équipements collectifs, le quartier en compterait un nombre suffisant (toutefois plus dans le domaine sportif que dans le domaine culturel). Ces équipements sont cependant sous-utilisés, notamment par les jeunes. Finalement, en raison du déclin économique et de l'appauvrissement du quartier, on assiste depuis quelques années à

une détérioration marquée de la rue Notre-Dame.

Face à ces enjeux locaux, il apparaît urgent de mobiliser tous les acteurs du milieu afin de développer des ressources et des interventions spécifiques pour les jeunes et pour les femmes, de revitaliser le quartier (notamment le canal Lachine et la rue Notre-Dame) tout en évitant les dangers de la spéculation foncière. Somme toute, de nombreux défis sont présents à Saint-Henri. 2003-2004 nous ciblera comme quartier sensible, signifiant ainsi que nous sommes un quartier défavorisé où la ville de Montréal compte investir des fonds pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

Notre rôle, en tant que Table de concertation, puise actuellement plus que jamais sa raison d'être. Faire connaître les ressources du quartier, favoriser le développement et l'enrichissement de la vie culturelle, consolider et développer les ressources du milieu communautaire seront possibles grâce au travail de concertation dans lequel nous nous engageons d'année en année.

Rapport d'activités des axes d'intervention



Cette section présente le bilan des réalisations de chacun des axes d'intervention ayant orienté le plan de travail de Solidarité Saint-Henri en 2002-2003. Deux comités de travail majeurs se sont démarqués cette année, soit le Comité jeunes et le Comité aménagement. En ce qui concerne les autres axes d'intervention, ces derniers ont été traités via l'implication des membres de notre exécutif et de la permanence de Solidarité Saint-Henri.

Axe pauvreté

La mission de Solidarité Saint-Henri est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cet axe a déterminé l'orientation générale de toutes nos interventions. Afin de détailler nos interventions, nous avons ciblé quatre objectifs spécifiques :

Contribuer à la diminution de la pauvreté économique et sociale des résidentEs du quartier Saint-Henri.

Renforcer le sentiment de solidarité et de prise en charge (empowerment) de ceux-ci.

Réclamer une meilleure qualité de vie pour ceux-ci.

Contrer l'association entre Saint-Henri et pauvreté pour que le quartier devienne plutôt un symbole de dignité, de solidarité et de changement.

2002-2003 a été synonyme de changement pour Saint-Henri. Par changement, il est sous-entendu l'arrivée de la Fondation Chagnon. Cette fondation s'est établie dans le quartier Saint-Henri. Suite à un partenariat avec le RESO (Regroupement de la relance économique du Sud-Ouest), la création d'un nouvel OSBL a vu le jour, soit Familles en Tête. La Fondation Chagnon a décidé de s'impliquer dans le quartier en accordant des subventions aux groupes communautaires luttant, de manière globale, contre la pauvreté.

Suite à la demande de Familles en Tête, Solidarité Saint-Henri s'est impliqué activement dans le comité de travail formé. Toutefois, la Fondation Chagnon a décidé en cours de route de diminuer la clientèle ciblée. La mission vise désormais les enfants de moins neuf mois – six ans ainsi que leurs parents au lieu de la population générale. Cette décision a créé beaucoup de mécontentement auprès de Solidarité Saint-Henri et de ses membres. Effectivement, tous les efforts et l'énergie se sont avérés nuls suite à ce revirement de situation. Les projets élaborés, tels qu'un Centre d'apprentissage social ou encore, un skate-park intérieur pour les adolescents ont tous dû être oubliés.

Solidarité Saint-Henri a donc décidé de se retirer du processus d'élaboration du plan de travail. Ce dernier ne répondant plus aux attentes de la majorité des membres de la Table de concertation. Suite à la déception des membres face et la perte de temps liée à leur implication, l'assemblée générale a décidé de se retirer. Toutefois, Solidarité Saint-Henri maintient un lien informatif avec l'organisme Familles en Tête et 2003-2004 déterminera les nouvelles bases de l'implication de Solidarité Saint-Henri.

Par ailleurs, il va s'en dire que Solidarité Saint-Henri a offert un soutien ponctuel à ses membres lorsqu'il a été question d'appuyer leurs soumissions de projets aux différents bailleurs de fonds. Quotidiennement, pour Solidarité Saint-Henri, ses membres sont les acteurs principaux de la lutte contre la pauvreté. Il est donc évident qu'à toutes les occasions présentées, les membres de l'exécutif et la permanence ont été disponibles et coopératifs pour les membres les sollicitant. Une

position représentant bel et bien notre implication est l'adoption, par l'assemblée générale, de l'orientation suivante :

Tout projet de développement dans le quartier et au niveau de l'arrondissement doit permettre le maintien des populations locales dans Saint-Henri.

Par population locale, nous entendons la population traditionnelle de Saint-Henri composé majoritairement de personnes à faible revenu. Nous luttons pour que le développement du quartier soit fait en respect de cette population établie depuis de nombreuses décennies dans le quartier. Nous constatons que pour la dernière année, l'arrivée de citoyenNEs beaucoup mieux nantis vient changer le portrait social du quartier. Nous avons donc fait sentir notre présence à toutes les occasions s'y prêtant afin de revendiquer le droit et la nécessité que le développement du quartier soit décidé par les résidantEs eux-mêmes afin de leur éviter l'obligation de quitter leur milieu de vie.

Axe jeunes

Le Comité jeunes est un Comité central au sein de Solidarité St-Henri. Les objectifs principaux de ce comité sont de:

Réaliser des interventions concrètes favorisant l'amélioration de la qualité de vie et le développement global des jeunes du Sud-Ouest, notamment en favorisant la concertation entre les intervenantEs des milieux communautaire, scolaire et socio-sanitaire.

Être le promoteur et le porte-parole des besoins exprimés pas les jeunes du quartier Saint-Henri.

Pour ce faire, le Comité, composé de différents organismes communautaires et de partenaires institutionnels², a tenu des rencontres mensuelles. Un transfert d'informations continuels a été assuré. Le présent rapport fera l'état des représentations exercées par les mandataires du Comité jeunes aux différentes instances ainsi que des projets communs émanant de la concertation locale. Tout au long de l'année, les organismes ont bénéficié d'informations pertinentes quant à l'état actuel de la situation jeunesse du quartier et de l'arrondissement. De ces informations, de nombreux projets communs ont pu voir le jour et ce, grâce aux liens que les membres du comité jeunes ont su tisser entre-eux.

PRÉOCCUPATIONS

Tout au long de l'année, certaines préoccupations ont dirigé les réflexions du Comité jeunes. Ces dernières, inspirées du bilan des années 2001-2002 ont été:

- Le souci du Comité jeunes face aux organismes jeunesse en précarité de financement.
- La disponibilité de ressource en hébergement pour les jeunes adultes, jeunes mères et les jeunes familles.
- La création d'un lieu de socialisation pour les 18-25 ans
- La disponibilité de l'hébergement (répit) pour les jeunes de 12-17 ans

Par ailleurs, le CLSC St-Henri a élaboré le plan d'action suivant : « Prévention de la consommation d'alcool et de l'usage des drogues chez les jeunes » Territoire St-Henri / Petite-Bourgogne - **Programme régional de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies**. Dans le cadre de ce plan d'action, le Comité jeunes a donc été, avec les organismes de la Petite-Bourgogne, partenaire dans le développement des stratégies incluses dans le dit plan. De plus, un autre partenariat s'est réalisé cette année avec la Petite-Bourgogne en ce qui concerne la création d'un comité toxicomanie (ce point sera traité ultérieurement.)

Le Comité jeunes a donc été actif tout au long de l'année. Le présent rapport d'activités permettra de démontrer les actions mises de l'avant par le Comité; actions reflétant l'état de nos capacités de concertation.

² Liste des membres présentée en annexe

Présentation des objectifs spécifiques

Prévention de l'abandon scolaire

Objectifs généraux

Contribuer à réduire le taux d'abandon scolaire chez les jeunes du quartier Saint-Henri ainsi que faire de l'école un milieu de vie stimulant et bien enraciné dans la communauté.

Référencer et outiller les jeunes quittant l'école ainsi que conserver un lien avec ceux-ci.

Afin d'approfondir et de partager les réflexions de chacun sur le décrochage scolaire, des échanges ont suscité des débats lors de la tenue des rencontres du Comité. Le partage d'informations inter-organismes a permis de prendre connaissance des activités en ce sens, portées par les organismes membres du Comité et non-membre. En effet, le Comité a pu recevoir de l'information sur le projet du YMCA du Parc concernant la prévention au décrochage scolaire. Le suivi a été effectué par un membre du Comité, soit madame Carole Fortin de l'École secondaire Saint-Henri.

Parallèlement, des trois rencontres prévues au plan de travail 2002-2003, une rencontre avec l'équipe école de l'École secondaire St-Henri a été faite lors de la rentrée scolaire. Cette rencontre a permis la présentation mutuelle des intervenants. Les membres du Comité soulignent que les contacts entre les organismes et l'école se sont accentués au cours de l'année. Ces contacts sont donc à maintenir pour les années à venir afin de resserrer les liens créés.

Présentation de chacun des organismes membres du Comité jeunes

Afin de référencer et d'outiller les jeunes, une présentation des organismes membres du Comité jeunes a été effectuée. Poursuivant le but de consolider les liens entre les membres, une présentation de 15 minutes a permis de mieux cerner les orientations et les enjeux de chacun des organismes. Le bénéfice majeur a été de pouvoir avoir une meilleure connaissance des activités et des services de chacun; connaissance nécessaire lorsqu'il est question de la consolidation du filet de sécurité.

Intervention globale et cohérente

Nos objectifs spécifiques

Augmenter la visibilité de Solidarité Saint-Henri.

Faire circuler l'information recueillie auprès des membres.

Faire connaître les positions des groupes membres de Solidarité Saint-Henri par rapport aux enjeux actuels.

Augmenter la visibilité de Solidarité Saint-Henri...

*Partenariat avec
l'organisme Familles en Tête*

Voir « axe pauvreté » pour de plus amples détails.

Faire circuler l'information recueillie auprès des membres

*Plan d'action jeunesse
St-Henri/Petite-Bourgogne (0-24 ans) du
CLSC St-Henri*

Solidarité Saint-Henri et le Comité jeunes ont participé aux projets et aux activités suivantes au cours de l'année:

1) Projet de formation sur le partenariat

Suivant la perspective de développer une approche de services intégrés, le CLSC a offert dans le cadre du plan d'action jeunesse St-Henri/Petite-Bourgogne une formation aux intervenants et décideurs des organismes communautaires et institutionnels. Cette formation s'est déroulée en deux étapes :

- 1- Déjeuner conférence sur les défis du partenariat
- 2- Demi-journée de formation sur les notions traitées lors du déjeuner conférence.

La majorité des membres du Comité jeunes ont donc participé à cette formation.

Carte jeunesse –CLSC

Dans le cadre du plan d'action Jeunesse (0-24 ans) St-Henri et Petite-Bourgogne, la carte jeunesse (format poche) des ressources du milieu aux adolescents et jeunes du primaire a été réalisée. Le CLSC a pris le leadership quant au développement de ce projet. Pour la fin de l'année 2002-2003, une soumission de la carte jeunesse a été faite auprès des deux Comités jeunes des quartiers. Cet objectif est reporté pour l'année 2003-2004 afin que la carte jeunesse puisse être distribuée.

Taxage

Dans le cadre du plan d'action Jeunesse (0-24 ans) St-Henri et Petite-Bourgogne, la Maison des Jeunes La Galerie a initié un projet de photo-roman traitant de la problématique reliée au taxage. Réalisé par les jeunes de La Galerie, le Comité jeunes a offert son soutien au développement de ce projet. Le projet ayant été mené à terme, la diffusion du photo-roman est en cours.

Programme de prévention des toxicomanies du CLSC St-Henri.

Suite à une re-division des fonds accordés dans le cadre de ce programmes, les organismes jeunesse de St-Henri ont présenté des projets en lien avec la promotion de la santé et la prévention de la toxicomanie chez les jeunes. Des projets ont été déposés par certains organismes. De tous les projets déposés par les organismes, tous ont été acceptés par le Comité de sélection.

Au sein du Comité toxicomanie, madame Céline Coulombe a été mandatée par le Comité jeunes afin d'assurer la représentation des organismes de St-Henri.

Représentation du Comité jeunes

Rôle de représentation au comité de coordination du Carrefour jeunesse emploi

Ce rôle de représentation a été endossé par madame Cathy Anglade et ce, tout au long de l'année.

Conseil d'établissement de l'École Secondaire St-Henri

Suite à des discussions afin de nommer un représentant de la communauté au sein du conseil d'établissement, deux organismes avaient signalé leur intérêt (Pitrem et CJESO). Suite à une définition des recommandations quant à la personne désignée, il a été convenu en comité que Caroline Tendy du Pitrem assurerait la représentation. Toutefois, dû au départ de madame Tendy, la représentation est demeurée vacante jusqu'à l'embauche de la nouvelle coordonnatrice de Solidarité St-Henri qui, depuis, assure la représentation.

Comité aviseur du plan d'action locale St-Henri / Petite-Bourgogne

La répartition de la représentation pour les 12 à 17 ans est assurée par madame Cathy Anglade et par madame Christine Guay. Cette représentation est jugée essentielle par les membres du Comité afin de permettre le transfert d'informations et d'assurer le suivi de l'actualisation du plan.

Plan d'avancement du plan d'action jeunesse St-Henri/Petite-Bourgogne (0-24 ans):

Une demande du Comité jeunes à Famijeunes a été effectuée afin d'assurer le transfert d'informations face au développement des activités concernant les 0-11 ans. En ce qui concerne les 12-24 ans, le CLSC s'est proposé afin de donner le suivi sur la réalisation des objectifs ciblés dans le dit plan d'action.

Représentation au niveau régional

Conseil jeunesse de Montréal

Suite au Sommet de Montréal, il a été convenu qu'un conseil de jeunes montréalais, entre 16 et 30 ans soit formé. Ce comité a été présenté par monsieur Pierre L. Chambon, conseiller en développement communautaire à la ville de Montréal. Cette initiative a vu le jour en décembre 2002. Une personne de l'arrondissement du Sud-Ouest a présenté sa candidature afin de participer au conseil jeunesse. Toutefois, sa candidature n'a pas été retenue.

Soutien au développement d'initiatives locales

Soutenir les initiatives des jeunes ainsi que des organismes jeunesse.

Lieu de socialisation pour les 18-25 ans.

Suite l'état actuel de la situation, soit un manque de ressources pour les jeunes de 18-25 ans, le Comité jeunes a soulevé son intérêt pour le développement d'un lieu de socialisation. En partenariat avec les trois autres quartiers du Sud-Ouest, la coordination de Solidarité St-Henri a assuré la représentation au sein du comité de travail. Le plan de travail avait été prévu pour la fin du mois de juin 2003. Par ailleurs, il est important de souligner l'implication d'un membre, soit celui du TRAC. En effet, suite au départ de la coordonnatrice de Solidarité Saint-Henri, le TRAC a assuré le suivi de représentation au sein du comité de travail. Madame Angela Hébert a donc réalisé, en collaboration avec quelques autres organismes, deux questionnaires permettant l'animation des focus-groupes. Ces focus-groupes ont débuté en mi-février et sont toujours en cours. Pour la fin de l'année 2002-2003, des discussions sur la viabilité de ce projet se poursuivent. En effet, des problèmes quant au porteur du projet (financement) ont été rencontrés. Le Carrefour-Jeunesse Emploi du Sud-Ouest détient le leadership dans ce projet et des développements sont à suivre pour les années à venir.

Modèles Sud-Ouest

La coordonnatrice de Solidarité Saint-Henri a été présente pour l'évaluation de la première édition de ce projet. Suite au succès de ce dernier, une deuxième édition a été prévue et le Comité jeunes poursuivra son soutien.

Skate-parc dans le quartier St-Henri

Suite au manque de subvention pour un tel projet à St-Henri, le Comité jeunes a désiré suivre de près l'évolution de ce projet dans les quartiers Ville-Émard/Côte Saint-Paul. Suite aux rencontres de la coordonnatrice avec ses homologues des quartiers composant le Sud-Ouest, un suivi du développement de ce projet a pu être fait. Par ailleurs, malgré que le besoin demeure présent, l'impossibilité du développement d'un skate-parc a été réitéré par les bailleurs de fonds potentiels.

Rôle de la représentation du CLSC au sein du comité jeunes de Solidarité St-Henri :

À ce sujet, une révision du rôle joué par la personne en soutien du CLSC a été faite. Il a été convenu que la coordination du Comité jeunes revenait à la permanence de Solidarité St-Henri afin d'assurer les suivis et le bon fonctionnement de ce Comité. De plus, pour obtenir une meilleure responsabilisation des membres participant au Comité jeunes, la responsabilité de la rédaction des procès-verbaux a été partagée entre les membres.

Axe aménagement

Le Comité aménagement est un Comité fort actif au sein de Solidarité St-Henri. Les projets de développement de logements sociaux et surtout, la vigilance sur le développement des projets immobiliers du quartier ont été des orientations ayant orientées nombreuses de nos réflexions et de nos actions. L'objectif général du Comité aménagement est :

Contribuer à augmenter la qualité de vie des citoyenNEs de Saint-Henri par un aménagement harmonieux du territoire qui correspond aux besoins de ceux-ci.

Pour ce faire, le Comité aménagement, composé de différents organismes communautaires et de partenaires institutionnels³, a tenu des rencontres mensuelles. Les dossiers les plus prenants ont été le développement des abords du Canal de Lachine et le projet du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). De plus, le Comité aménagement a soulevé l'importance de sonder l'intérêt et de discuter de la pertinence de créer un groupe d'analyse et de pression concernant les enjeux environnementaux. À ce sujet, des démarches ont débuté avec l'organismes Pro-Vert Sud-Ouest. À ce stade-ci de l'année, les démarches sont toujours en cours. Les actions pouvant être ciblées seront identifiées dans le plan de travail de l'année 2003-2004.

Dossiers et enjeux annuels

CUSM

Membres du Comité conjoint

Saint-Henri

- Solidarité Saint-Henri
- CLSC Saint-Henri
- RESO

Notre-Dame-de-Grâce

- CDEC NDG/CDN
- Conseil communautaire de NDG

Westmount

- CLSC Métro
- Centre Contactivité Westmount
- Westmount Municipal Association

Suite au développement potentiel d'un centre universitaire de santé par l'université McGill, Solidarité Saint-Henri a initié un partenariat avec des organisations des arrondissements de Notre-Dame-de-Grâce et Westmount. De nombreux organismes et institutions se sont mobilisés face à cette question. Le Comité aménagement de Solidarité Saint-Henri a soutenu cette concertation et a

³ Liste des membres présentée en annexe

émis des hypothèses sur les formes de liens entre le milieu et le CUSM ainsi qu'un plan de travail⁴ afin d'orienter les démarches du comité de travail formé.

Suite à ces nombreuses démarches de concertation, un protocole d'entente de collaboration entre le CUSM et les communautés locales a été rédigé. Ce protocole fait mention des interrogations du milieu face à des questions spécifiques concernant l'habitation, l'emploi, l'environnement, l'économie et les services de santé.

Cependant, le président du conseil d'administration du CUSM ainsi que le directeur général du CUSM n'ont pas répondu favorablement à l'offre de partenariat et celle-ci est restée en suspend. Face à cette réponse décevante, cette démarche sera reconduite l'an prochain.

Pour ce qui est de l'étude d'impact, un groupe d'étudiants s'est penché sur l'analyse de cette dernière. Les conclusions ont été similaires à celle de Solidarité Saint-Henri : soit que le développement ne tient pas compte de manière concrète des impacts de l'implantation du CUSM sur les milieux d'accueil.

Face à l'ensemble des démarches concernant le CUSM, un point positif mérite d'être souligné. Pour la première fois depuis sa création, Solidarité Saint-Henri a initié une alliance stratégique avec des organisations de Notre-Dame-de-Grâce et de Westmount. Ce lien devra être maintenu et bonifié pour les années à venir.

Somme toute, compte-tenu du contexte politique actuel, le Comité aménagement demeurera vigilant quant aux prochaines allégations du ministre de la santé et des services sociaux sur ce point.

Canal de Lachine

Solidarité Saint-Henri a été très actif au sujet de la question concernant le développement des abords du canal de Lachine. En plus de siéger au sein de la Société de promotion du Canal de Lachine, Solidarité Saint-Henri a organisé une journée de réflexion sur le développement des abords du canal de Lachine (24 octobre 2002). Celle-ci a réussi à rejoindre plus de la moitié des membres et des orientations ont pu être identifiées sur les trois points suivants, soit l'habitation, l'accessibilité aux berges ainsi que le développement économique et la création d'emploi. Par la suite, ces orientations ont été enterrinées⁵ par l'assemblée générale et portée tout au long de l'année par Solidarité Saint-Henri.

⁴ Voir annexe : Plan de travail CUSM 2002-2003

⁵ Voir annexe « Orientations de Solidarité Saint-Henri concernant le développement des abords du canal de Lachine ».

HABITATION

Améliorer l'aménagement du territoire par l'implantation de logements coopératifs et communautaires.

Solidarité Saint-Henri a reçu des demandes d'appui concernant le développement des terrains suivants :

- Tri-postal
- Terrain Gadbois
- Terrain du CN

Face à ces demandes, une analyse de chacune d'entre-elles a mené à la rédaction de lettre d'appui aux différents projets. Des projets comme le projet d'habitation de la Citadelle (53 unités de logements), le Quai des Éclusiers... ont été des projets analysés par le Comité. Par ailleurs, il faut souligner que les lettres d'appui ont dépassé la question d'habitation. En effet, lorsque les organismes communautaires, tel que le POPIR – comité logement, des regroupements d'organismes développant un projet d'habitation (les Habitations Duvernay-Charlevoix), etc... ont sollicité l'appui de Solidarité Saint-Henri, un appui formel a été donné si le projet en question correspondait aux revendications de la Table de concertation.

Suivant cette même logique, Solidarité Saint-Henri a aussi été actif en ce qui concerne la dénonciation de développement immobilier ne respectant pas ces orientations.

Il va s'en dire que nos prises de position concernant l'habitation ont été portées tout au long de l'année au sein des différentes instances auxquelles nous avons siégées. Du conseil d'arrondissement au conseil d'administration sur lesquels nous sommes présents, Solidarité Saint-Henri est fier d'affirmer d'avoir été actif sur cette question et ce, à travers tout l'arrondissement du Sud-Ouest. Le rapport de force entre les promoteurs immobiliers et le milieu communautaire est important et, c'est en étant mobilisé et présent que Solidarité Saint-Henri a réussi à faire valoir ses orientations.

Plan d'aménagement

La consultation pour le plan d'aménagement aura lieu en mai prochain. Solidarité Saint-Henri est donc présent au niveau des rencontres dans l'arrondissement afin de s'assurer d'être consulté sur les questions de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, il va s'en dire qu'une journée de réflexion sur les différentes questions devra être faite afin de cerner les positions des membres de la Table de concertation et surtout, afin d'identifier les stratégies d'aménagement que nous porterons pour les prochaines années.

Axe liens avec les citoyenNEs du quartier Saint-Henri

Suite au changement de permanence, Solidarité Saint-Henri a été dans l'impossibilité de tenir une assemblée d'information publique. Notre objectif général, soit :

Consolider et améliorer les liens entre les organismes communautaires et les résidentEs de Saint-Henri regroupés et non-regroupés au sein des groupes.

n'a donc pas pu être atteint pour 2002-2003. Toutefois, indirectement, nous avons été informés des besoins des résidentEs suite à l'implication des membres de Solidarité Saint-Henri dans les assemblées générales et les comités de travail. Il va s'en dire que pour 2003-2004, des efforts seront faits à ce niveau. Déjà, des projets sont en cours et l'amélioration des liens avec les ciotyenNEs du quartier se feront sentir dans nos orientations de l'an prochain.

Axe concertation

Afin d'être une Table de concertation représentative de son milieu, des efforts ont été faits pour recruter des nouveaux organismes communautaires. Notre objectif général sous cette optique a été :

Contribuer à favoriser la convergence des initiatives de concertation dans le Sud-Ouest et à Montréal

Afin de favoriser la convergence, la Table de concertation doit être le lieu de regroupement du plus grand nombre possible d'acteurs sociaux du quartier. Cet objectif a été atteint au cours de l'année. En effet, six nouveaux organismes ont été approchés. Suite à une rencontre personnalisée avec les directeurs de chaque organisme, trois ont adhéré en cette même année à la Table. Pour les trois autres, des changements de personnel, un manque d'employés ou encore, une non-correspondance de la mission de l'organisme et de nos orientations expliquent la non-adhésion.

En ce qui concerne la pochette de présentation et la publication du Sol-Express, ces derniers sont présentement en cours. En effet, suite à l'embauche de notre responsable des communications, ces deux dossiers lui ont été délégués en janvier. Il va s'en dire que ces objectifs sont reportés pour le plan de travail 2003-2004. Grâce à cette augmentation de personnel au sein de Solidarité Saint-Henri, une nouvelle orientation technologique a pu prendre forme. En effet, Solidarité Saint-Henri aura son site internet pour septembre 2003, site incluant aussi un intranet à l'intention de ses membres.

Liens avec les différents organismes montréalais et spécifiquement du Sud-Ouest

Tout au long de l'année, une priorité pour Solidarité Saint-Henri a été de maintenir et de consolider les liens entre ses membres. Suite à la tenue des rencontres de travail ou encore des rassemblements populaires, les membres actuels ont souvent eu des occasions de se rencontrer et de travailler en partenariat. Ainsi, le sentiment d'appartenance et de solidarité entre les membres a pu être mis à l'épreuve et consolidé à de nombreuses occasions.

Pour ce qui est de l'information, celle-ci a toujours été disponible et nous pouvons affirmer que cet objectif a été atteint avec brio. Une des raisons souvent citée par nos membres face à la récurrence de leur présence au sein de la Table de concertation est la possibilité d'avoir accès à de l'information pertinente et conforme à la réalité du milieu. Un des rôles central de Solidarité Saint-Henri est d'agir comme agent de liaison entre les différentes sources d'information disponibles à l'échelle locale, régionale et nationale. L'implication continue de la permanence dans différents comités, rassemblements, conseils, a permis d'avoir accès à cette information. Solidarité Saint-Henri a été présent à l'ensemble des rencontres des Tables de concertation du Sud-Ouest et le partage d'informations avec ses membres a permis une meilleure analyse de la vie de quartier et d'arrondissement. De plus, la rencontre portant sur la mise en œuvre de la politique de l'action communautaire autonome a été organisée par Solidarité Saint-Henri. Cette rencontre a réussi à rassembler les groupes communautaires du Sud-Ouest, les regroupements de Lachine ainsi que ceux de LaSalle. Nous tenons à souligner l'appui du RIOCM (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal) face à son implication lors de cette rencontre.

Axe vie associative

Le reflet de l'état de la vie associative représente l'état de la concertation. Avoir des liens serrés entre les membres contribue à consolider les solidarités. Face à cet enjeu, quatre objectifs ont été des incontournables pour 2002-2003:

Consolider les liens entre Solidarité Saint-Henri et ses organismes membres ainsi que les liens entre ceux-ci.

Augmenter la transmission d'information pertinente.

Développer davantage l'habitude de l'utilisation du courriel pour l'ensemble des membres.

Favoriser l'implication des membres au sein des instances démocratiques de Solidarité Saint-Henri.

Nos assemblées générales, tenues une fois par deux mois, ont permis d'avoir de nombreux débats entre les membres. Afin de s'assurer que tous avaient accès aux documents préparatoires et aux procès-verbaux, Solidarité Saint-Henri a valorisé l'utilisation de l'internet. Associé avec le RESO, Solidarité Saint-Henri a offert à tous ses membres la possibilité de suivre une formation informatique afin d'améliorer et/ou comprendre l'utilisation de l'informatique. Cet objectif a été atteint et tous les membres ont désormais développé l'habitude de consulter leur courriel pour avoir accès à l'information. Cependant, d'autres problèmes ont émergé, telle la lourdeur des documents envoyés. Notre site WEB contribuera donc à améliorer aussi cet aspect.

Un autre moyen identifié pour contribuer à la vie associative a été de développer des liens avec une compagnie d'assurances. Ce dossier a été mis de côté pour l'année puisque d'autres priorités, tel que le développement du plan d'urbanisme, ont vu le jour. Toutefois, la permanence de Solidarité Saint-Henri a vérifié certaines opportunités et une association avec la ville de Montréal et les autres Tables du Sud-Ouest pourrait être envisageable.

En ce qui concerne la visite de Saint-Henri avec l'Autre Montréal, cette visite a été reportée puisque le contexte actuel ne donnait pas un bassin de membres intéressés assez satisfaisant. Finalement, des discussions ont été menées concernant l'organisation d'un événement rassembleur. Tel que mentionné plus haut, le changement de permanence a conduit à la tenue de discussion mais non à l'élaboration d'un projet concret.

Axe représentations extérieures

Les représentations extérieures sont un aspect essentiel à Solidarité Saint-Henri. En effet, ces différentes rencontres permettent de prendre connaissance de la réalité des autres quartiers et de leurs organismes. Par ailleurs, il va de soi que Solidarité Saint-Henri s'implique dans les regroupements régionaux afin d'orienter ses interventions selon les contextes municipal et national actuels

Augmenter la visibilité de Solidarité Saint-Henri.

Faire circuler l'information auprès des membres.

Faire connaître les positions des groupes membres de Solidarité Saint-Henri par rapport aux enjeux actuels.

Approfondir les enjeux qui nous interpellent : notamment la régionalisation et la reconnaissance politique et financière des Tables de concertation locale.

Tous les moyens identifiés à l'intérieur du plan de travail ont été atteints. Ces représentations ont permis de s'impliquer et de se faire reconnaître au niveau de l'arrondissement et de la région montréalaise. Les représentations ont été départagées entre la permanence de Solidarité Saint-Henri et ses membres. Pour l'année 2002-2003 les représentations suivantes ont donc été effectuées :

Permanence de Solidarité Saint-Henri

- ✓ Conseil d'administration du regroupement pour la relance économique sociale du Sud-Ouest.
- ✓ Conseil d'établissement de l'École Secondaire Saint-Henri
- ✓ Coalition montréalaise des Tables de quartier
- ✓ Coordination du mouvement communautaire montréalais
- ✓ Liens avec le Comité aviseur de l'action communautaire autonome
- ✓ Société de promotion du canal de Lachine

Membres de Solidarité Saint-Henri

- ✓ Comité de coordination du Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest
 - Maison des Jeunes La Galerie
- ✓ Comité aviseur du Plan d'action jeunesse Saint-Henri/Petite-Bourgogne
 - Carrefour jeunesse emploi du Sud-Ouest
- ✓ Comité de suivi du plan de développement de Familles en Tête
 - Famijeunes

Il est assuré que pour les années à venir, nous continuerons de nous impliquer dans ces différents lieux de concertation. Par ailleurs, nous nous impliquerons aussi dans les Comités ad hoc découlant de ces Comités locaux et régionaux.

Axe fonctionnement

Cet axe décrit le travail interne de Solidarité Saint-Henri. Effectué par la permanence, le Comité exécutif vient en appui à ces différentes interventions. Selon les moyens identifiés à l'intérieur du plan de travail, la permanence a réussi à atteindre les points suivants :

OBTENTION d'une subvention du Fonds de lutte contre la pauvreté

L'octroiement de ce financement a permis l'embauche d'une adjointe-administrative, responsable des communications. Un départage des responsabilités a donc pu se faire afin de s'assurer de la qualité des interventions de Solidarité Saint-Henri. Cet ajout de personnel démontre à chaque jour son importance et les répercussions les plus évidentes ont été de permettre l'atteinte de la majorité des objectifs identifiés à l'intérieur du plan de travail.

Contrat de travail et évaluation

Le contrat de travail de la permanence a été validé en décembre par le Comité exécutif et l'évaluation du personnel se base sur une grille d'évaluation d'un poste de coordination.

Rôle et responsabilités

D'un point de vue général, les règlements généraux ont été informatisés par la responsable des communications. De plus, celle-ci s'est aussi chargée des assurances responsabilités. Pour ce qui est de la coordination et de la planification, ces deux tâches sont quotidiennes pour la permanence. Cet aspect du travail est important à souligner puisque la régie interne est un côté rarement abordé lorsqu'il est question de Table de concertation.

Un intérêt avait été porté pour la clarification des rôles et responsabilités des instances décisionnelles. Le changement de permanence a retardé cette analyse qui sera donc reprise l'an prochain.

Axe financement

Le financement est un incontournable pour tous les organismes communautaires. Étant tributaire de subvention, la viabilité d'un organisme provient de l'obtention de ces revenus. Solidarité Saint-Henri est une Table de concertation locale d'organismes communautaires autonomes. Dans le contexte actuel, cette situation est précaire. Au cours de cette année, des pressions ont commencé à se faire sentir face au changement du mode de fonctionnement afin d'adhérer aux désirs des bailleurs de fonds promouvant l'intersectorialité et la multidisciplinarité. Ce débat n'étant pas unique à Solidarité Saint-Henri, la présence de sa coordonnatrice au sein de la Coalition montréalaise des Tables de concertation a permis d'appuyer et de contribuer aux différentes revendications de la coalition, telle l'application des conclusions du Sommet de Montréal.

Par ailleurs, les nouvelles avenues de financement pour une Table de concertation communautaire autonome ne sont pas immenses. Le financement vient de trois sources : l'autofinancement, les subventions publiques ou les subventions privées. Pour l'instant, Solidarité Saint-Henri présente une saine gestion financière. Toutefois des efforts devront être consacrés pour l'an prochain afin de s'assurer de cette même viabilité. Un point positif à souligner est la signature d'une entente tripartite avec le Secrétariat de l'action communautaire autonome qui nous a permis d'optimiser le travail de notre Table de concertation.

CONCLUSION

Solidarité Saint-Henri connaît un vent de changement. En effet, un changement de permanence ainsi que la présence d'une nouvelle ressource pour les communications apportent de nouvelles façons de faire et de nouvelles idées. L'opportunité d'être deux au sein de Solidarité Saint-Henri permet d'alléger la permanence de certaines tâches afin que ses efforts soient orientés vers la dynamique de la concertation locale.

Solidarité Saint-Henri est fier des années 2002-2003. Grâce à nos bons coups, comme les moins bons, nous avons appris et continué à travailler ensemble pour la lutte contre la pauvreté. C'est donc avec enthousiasme et avec une énergie nouvelle que nous prévoyons agir cette année. Se baser sur les actions du passé pour orienter celles à venir.

Solidarité Saint-Henri est le résultat d'une tradition d'engagement social des citoyenNES du quartier. Nous aspirons donc à conserver nos acquis et surtout, continuer à consolider et à développer la solidarité entre nos membres et l'ensemble des acteurs sociaux influençant la vie de quartier.

SOLIDARITÉ
SAINT-HENRI